

UNE
PASSION
CAPITALE

25
ans



2019 | RAPPORT
2020 | ANNUEL

 COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec 

RAPPORT ANNUEL

de la Commission de la
capitale nationale du Québec

**2019
2020**

Cette publication a été réalisée par la Commission de la capitale nationale du Québec.

Photos de la page couverture :

©CCNQ, place des Canotiers, Jean-Philippe Labrie

©CCNQ, Site archéologique Cartier-Roberval

©CCNQ, Nouvelles-Casernes, Alexandre Zacharie

©CCNQ, Œuvre d'art en hommage aux frères Stastny, Ville de Québec

Mathieu Plante Designer graphique, conception graphique

Cendrine Audet (Littera), révision linguistique

©Commission de la capitale nationale du Québec 2020

Dépôt légal 2020

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-86523-0 (PDF)

ISBN : 978-2-550-86524-7 (imprimé)

Commission de la capitale nationale du Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, RC

Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773

Sans frais : 1 800 442-0773

Télécopieur : 418 528-0883

Le contenu de cette publication est disponible sur le site Web de la Commission,
à l'adresse suivante: capitale.gouv.qc.ca.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec _____	04	Direction générale et secrétariat général _____	42
Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec _____	05	Direction de l'aménagement et de la mise en valeur _____	43
Mot de la présidente et directrice générale _____	07	Direction de l'exploitation _____	45
Faits saillants _____	09	Direction des affaires administratives _____	46
Présentation de l'organisation _____	17	Utilisation des ressources _____	48
Mission _____	17	Ressources contractuelles _____	49
Conseil d'administration _____	18	Ressources informationnelles _____	49
Comité exécutif _____	26	Ressources financières _____	49
Comité de vérification _____	26	Reddition de comptes sur la tarification des biens et services _____	49
Comité consultatif sur l'aménagement, le patrimoine et la commémoration _____	27	Autres exigences _____	50
Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (comité consultatif) _____	29	Divulgence d'actes répréhensibles _____	51
Comité de direction _____	29	Diffusion de l'information _____	51
Organigramme _____	30	Gestion des requêtes citoyennes et des commentaires _____	51
La CCNQ en bref _____	31	Politique linguistique _____	51
Résultats relatifs au plan stratégique _____	32	Développement durable _____	51
Rapport d'activités _____	42	Personnes handicapées _____	51
		Annexes _____	52
		États financiers _____	62





PRÉSENTATION À LA MINISTRE

responsable de la
Commission de la capitale
nationale du Québec

Madame Geneviève Guilbault

Vice-première ministre
Ministre de la Sécurité publique
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale



Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2019-2020. Le rapport présente aussi les résultats du plan stratégique actualisé pour cette même période.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

Marie Claire Ouellet

Marie Claire Ouellet

PRÉSENTATION AU PRÉSIDENT

de l'Assemblée
nationale du Québec

Monsieur François Paradis

Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement



Monsieur le Président,

Je vous présente le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Ce rapport répond aux exigences de la Loi sur l'administration publique et il présente les résultats obtenus par l'organisation en fonction de ses engagements ainsi que ses principales réalisations.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

A stylized, cursive handwritten signature in black ink.

Geneviève Guilbault

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE



L'année qui s'achève marque une étape importante dans la vie de la Commission de la capitale nationale du Québec. En effet, c'est en 2020 que la CCNQ souligne son 25^e anniversaire d'existence.

En 1995, la Commission voyait le jour. Elle avait notamment pour mandat d'aménager le territoire, de l'entretenir et de l'embellir, en plus de conseiller le gouvernement du Québec en matière de présence dans la Capitale-Nationale.

Au fil des années, la Commission a mené de nombreux projets qui ont permis de mettre en valeur Québec et sa région, qu'il s'agisse d'aménagement de nouvelles infrastructures – pensons ici à la promenade Samuel-De Champlain, le legs du gouvernement du Québec à la ville de Québec pour marquer son 400^e anniversaire en 2008, et au réaménagement de la colline Parlementaire –, de commémorations – de nombreux parcs et espaces témoignent des interventions en cette matière –, de mises en lumière – Assemblée nationale du Québec, Musée national des Beaux-Arts du Québec, Grand Théâtre de Québec, pour ne nommer que celles-là –, de projets de conservation ou de mise à niveau – site archéologique Cartier-Roberval et Nouvelles-Casernes. Autant d'exemples qui témoignent des interventions de la Commission dans le milieu régional.

Au cours de la dernière année, la Commission a poursuivi dans le même sens. Elle a notamment multiplié les efforts pour rendre possibles dès le printemps 2020 les travaux d'envergure à la promenade Samuel-De Champlain, phase 3, qui représente le cœur du projet avec le miroir d'eau, le bassin de baignade et la plage, et qui entre dans une étape cruciale d'aménagement. Tout au cours de la prochaine saison, les travaux s'activeront dans le but d'en faire un attrait phare pour la population.

Pendant ce temps, à Cap-Rouge, l'aménagement du site archéologique Cartier-Roberval s'est poursuivi tout au cours de l'été dernier et continuera dans les prochains mois. Annoncé en décembre 2018, le projet s'étendra sur cinq années. Un aménagement du site accessible aux visiteurs est prévu d'ici deux ans, tout comme une exposition au Musée de la civilisation.

La phase 1 des travaux de consolidation des Nouvelles-Casernes s'est terminée récemment. Dès l'été, ceux de la phase 2 se déploieront sur le site jusqu'à la fin de l'année 2022.

L'aménagement de la pointe Benson du côté de Lévis s'est également ajouté à la liste des travaux de mise en valeur d'un site d'exception aux abords du fleuve Saint-Laurent.

L'équipe de la Commission a, à travers ces projets et plusieurs autres, contribué à assurer la pérennité de nos actifs dans notre quinzaine de parcs et espaces verts répartis sur le territoire, auxquels s'est ajoutée récemment la place des Canotiers.

L'Observatoire de la Capitale demeure un attrait prisé par les visiteurs d'ici et d'ailleurs avec plus de 100 000 visites au cours de la dernière année.

Un portrait de nos actifs a également été élaboré, ce qui nous permet de dresser un programme de travail beaucoup plus juste et adapté aux besoins pour les cinq prochaines années. La planification stratégique 2020-2025 a aussi fait l'objet de réflexions intenses et d'une approbation de nos instances.

Tous ces projets et toutes ces étapes n'auraient pu être réalisés sans la contribution de tous nos employés et sans leurs efforts déployés au cours des 12 derniers mois. Je veux donc les remercier dans le contexte où la Commission fait face, elle aussi, aux défis posés par la rareté de la main-d'œuvre dans plusieurs domaines spécifiques et doit composer avec une équipe passablement renouvelée.

La Commission peut aussi compter sur un conseil d'administration aguerris qui prend à cœur les intérêts de l'organisme et participe à son développement, particulièrement dans le contexte de la réalisation du plan d'action rendu nécessaire dans la foulée du rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) à l'été 2018.

Un an plus tard, la Commission est sur la bonne voie. Les membres du conseil d'administration n'ont ménagé aucun effort au cours des derniers mois pour s'assurer que les énergies soient placées aux bons endroits dans une volonté aussi d'associer davantage la population aux activités de la Commission en la consultant. Je veux les remercier bien sincèrement pour cet apport significatif et précieux.

Un merci enfin au gouvernement du Québec et plus particulièrement à la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale pour sa confiance à l'égard de la Commission et sa vision en matière de développement régional, qui rejaillit sur notre destinée.

À l'occasion du 25^e de la Commission, il faut souligner haut et fort cette volonté de notre organisme d'encourager des initiatives et des projets qui rayonnent sur l'ensemble du milieu régional et ses artisans.

Marie Claire Ouellet

FAITS SAILLANTS





Lancement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain

Le chantier de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain, officiellement lancé le 19 juin dernier, consiste en des travaux de 193,3 millions de dollars sur trois ans, sur une distance de 2,5 km, intégrant notamment une plage, un bassin et un miroir d'eau. Tout en conservant la maîtrise d'œuvre, la Commission a choisi la Société québécoise des infrastructures (SQI) comme partenaire de réalisation. Le lancement officiel du chantier s'est réalisé en présence du premier ministre du Québec, M. François Legault, de la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, du maire de Québec, M. Régis Labeaume, ainsi que de la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale, M^{me} Marie Claire Ouellet.



Aménagement de la Pointe Benson

Annoncé le 26 avril 2019, l'aménagement de la pointe Benson redonnera à la population ce site patrimonial d'exception portant 9500 ans d'histoire de vie humaine. La Commission accompagne la Ville de Lévis dans la réalisation de cet important projet en mettant à profit son expertise. Tout cela donnera lieu à la réalisation d'un parc-promenade comportant des éléments d'interprétation historique et archéologique pour témoigner de la vie des Premières Nations, de la colonisation française sur la rive sud, ainsi que de la présence du Régime anglais. Cet investissement de 9 M\$ a été annoncé par le gouvernement du Québec, en collaboration avec la Ville de Lévis.



Poursuite du projet Cartier-Roberval

La phase 1 du projet Cartier-Roberval s'est conclue à l'été 2019 par l'enfouissement des vestiges archéologiques, conformément au programme de conservation. Les travaux des phases 2, 3 et 4, qui prévoient la mise en valeur du site, la réalisation d'un programme de recherche supplémentaire et un projet d'exposition, ont également connu des avancées majeures. Une entente signée en 2019 entre l'Université Laval et la Commission, créant l'Unité mixte de recherche (UMR), permettra à cette entité de répondre au besoin précis de recherche multidisciplinaire relatif au site archéologique Cartier-Roberval. Également, une entente avec le Musée de la civilisation en vue d'intégrer un volet exposition à sa future exposition permanente, assurera une diffusion à un large public des découvertes liées à ce site.

Place des Canotiers

La Société québécoise d'infrastructures ayant terminé les travaux d'aménagement de la place des Canotiers et de son stationnement étagé, cette propriété littorale a été officiellement transférée à la Commission. Espace apprécié par les citoyens et les touristes et cité en exemple, la place des Canotiers s'ajoute aux lieux d'intérêt d'une forte portée symbolique au cœur de Québec.

Œuvre d'art en hommage aux frères Stastny

Les frères Stastny ont marqué l'histoire sportive du Québec et de la Capitale-Nationale. Ils ont inspiré plusieurs jeunes et épaté les foules à travers la Ligue nationale de hockey pendant des années. Intitulée *Toucher la cible*, la création des artistes Pierre&Marie, située dans l'allée commémorative du hockey de la place Jean-Béliveau, a été inaugurée le 8 août 2019. La Ville de Québec et la Commission l'ont financée en parts égales. Il s'agit de la deuxième œuvre d'une série de cinq, la première étant consacrée à Jean Béliveau (2018).

Fin de la phase 1 de la consolidation des Nouvelles-Casernes

La première phase des travaux de consolidation des Nouvelles-Casernes, un bâtiment érigé par les autorités en Nouvelle-France (entre 1749 et 1752), a été achevée en cours d'année. Celle-ci couvrait les trois premières des sept sections, des voûtes en sous-sol jusqu'au toit. Dans un premier temps, les travaux visent à intervenir sur les composantes structurales du bâtiment en vue d'en arrêter la détérioration, en procédant au remplacement de certaines pour ainsi renforcer le bâtiment d'origine dans le but de le préserver. Les travaux de la seconde phase sont prévus dès 2020.





Œuvre *Autoportrait* au parc de l'Amérique-Française

Cette sculpture, dans sa version originale intitulée *Dialogue avec l'Histoire*, a été réalisée par l'artiste français Jean-Pierre Raynaud. Elle avait été offerte à la Ville de Québec par la Ville de Paris en 1987. Soumise au climat rigoureux de la capitale, l'œuvre s'était détériorée et elle a été démantelée en 2015. Soucieux d'assurer la pérennité de cette structure artistique, le collectionneur et avocat Marc Bellemare en a acquis les droits et a financé sa reconstruction dans un matériau composite plus résistant. La Commission a favorisé l'installation de cette sculpture au parc de l'Amérique-Française à l'automne 2018, la rendant ainsi accessible à tous depuis le 10 mai 2019.

Guide lumière et mise en lumière du Collège Champigny

Profitant de l'accompagnement et de l'expertise de mise en lumière de la Commission, le Collège de Champigny a procédé à l'illumination de son institution le 11 décembre 2019. Avec ce projet, le Collège participe à l'embellissement du parcours d'accueil de la capitale nationale. Ce trajet, à caractère officiel, vise l'accompagnement des dignitaires étrangers, des touristes et de tous les visiteurs depuis l'aéroport international Jean-Lesage jusqu'à la colline Parlementaire. La Commission publiait également, en décembre, le *Guide pratique pour la réalisation d'un projet lumière*. Élaboré par M. Guy Simard, architecte et concepteur lumière, ce guide se veut un outil de base pour toutes les personnes – concepteurs, professionnels, consultants, etc. – qui s'intéressent à la lumière architecturale.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION



Présentation de la Commission

Créée il y a 25 ans le 22 juin 1995 par un vote unanime de l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec incarne la volonté du gouvernement du Québec de reconnaître l'importance qu'il accorde à sa capitale. Elle a contribué de manière significative à embellir le paysage urbain de Québec. Elle a aussi fait la promotion de la capitale par des activités de découverte et d'interprétation.

La Commission, qui cultive la fierté et l'appartenance des citoyens d'ici et d'ailleurs envers la capitale nationale, s'est dotée en 2019 d'une nouvelle vision (*Horizon 2030*). C'est dans cette foulée que le conseil d'administration de la Commission adoptait, en janvier dernier, une planification stratégique pour les années 2020 à 2025.

Mission

La Commission s'acquitte d'une vaste mission en contribuant à aménager et à embellir la capitale, à préserver ses lieux riches en histoire et à les faire découvrir par diverses activités et différents programmes de connaissance. Elle veille également à conseiller le gouvernement du Québec sur la mise en valeur de son statut et à planifier diverses interventions avec les acteurs du milieu.

Conseil d'administration

La Commission relève de la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault. En vertu de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale*, les affaires de la Commission sont administrées par un conseil d'administration de 13 membres nommés par le gouvernement, dont la présidente et directrice générale. Deux membres sont nommés sur recommandation de la Ville de Québec, et un membre est nommé sur recommandation de la Nation huronne-wendat. Parmi les membres du conseil d'administration autres que la présidente, au moins trois doivent résider sur le territoire de la ville de Québec et au moins un sur le territoire de la ville de Lévis. Le mandat des membres du conseil d'administration est

d'au plus trois ans, sauf celui de la présidente, qui est d'au plus cinq ans. Aucune rémunération ni aucun avantage ne sont remis aux membres du conseil d'administration, et ces derniers sont soumis à un code d'éthique, lequel est publié sur le site Internet de la Commission. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année 2019-2020.

En 2019-2020, six rencontres ordinaires ont eu lieu en avril, mai, septembre, novembre, janvier et mars. Pour l'année financière 2019-2020, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

MARIE CLAIRE OUELLET



Présidente et directrice générale
(depuis septembre 2017)

Native de Rimouski, M^{me} Marie Claire Ouellet est diplômée de l'UQAR en études littéraires françaises, lettres et histoire. Passionnée des communications, elle occupe d'abord des postes de journaliste, de rédactrice en chef et de lectrice de nouvelles au sein de divers médias. Elle agit par la suite comme attachée de presse des cabinets du ministre des Affaires municipales et du ministre de la Santé et des Services sociaux. En 1994, M^{me} Ouellet joint le cabinet de relations publiques NATIONAL en tant que directrice générale, puis associée directrice. De 2005 à 2015, au

sein du ministère du Conseil exécutif, elle travaille notamment à titre de secrétaire générale associée à la communication gouvernementale, puis devient directrice associée à l'Office du tourisme de Québec. Elle est ensuite nommée chef du protocole et sous-ministre associée à la concertation de l'action internationale. Depuis septembre 2017, M^{me} Ouellet est la présidente et directrice générale de la Commission de la capitale nationale du Québec.

DIANE BLANCHETTE



Administratrice et représentante de Lévis
(membre depuis juin 2018)

M^{me} Diane Blanchette travaille comme comédienne pendant une douzaine d'années après sa sortie du Conservatoire d'art dramatique de Montréal en 1978. Après un détour de huit ans à la radio comme animatrice, recherchiste et réalisatrice d'émissions socioculturelles et musicales, elle revient près de la scène en 1998 en intégrant l'équipe de Diffusion culturelle de Lévis qui anime L'Anglicane et le Centre d'exposition Louise-Carrier. Elle y assume d'abord les fonctions de coordonnatrice aux arts de la scène avant d'accéder, en 2009, à la direction générale et artistique de l'organisme. En 2016, M^{me} Blanchette reçoit la Médaille de l'Assemblée nationale en reconnaissance de son engagement dans le développement culturel de Lévis et plus récemment le Prix Reconnaissance 2020 de l'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles RIDEAU.

PIERRE DOLBEC



Président des séances du conseil d'administration
(2^e mandat, membre depuis avril 2015)

Président et chef de la direction de Dolbec International, une entreprise qui œuvre principalement dans le milieu du courtage en douane et du transit international, M. Pierre Dolbec évolue dans le domaine de l'importation et de l'exportation depuis près de 45 ans. Son expertise est reconnue et c'est avec grand plaisir qu'il la partage dans le cadre de formations et de conférences. Élu le 3 novembre 2013, il occupe depuis le poste de maire de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Ses citoyens le décrivent comme un homme d'action qui a pour mission l'amélioration de cette belle municipalité. Grand philanthrope, M. Dolbec s'implique et donne de son temps pour de nombreux organismes à vocation communautaire de Québec qui lui tiennent à cœur.

VIRGINIE-CHELSEA FAUCHER



Administratrice

(fin de mandat le 18 octobre 2019)

Ayant participé à la croissance fulgurante de Chocolats Favoris depuis son acquisition en 2012, M^{me} Virginie Faucher est d'abord directrice générale de l'entreprise, avant d'en devenir, en 2013, actionnaire et vice-présidente. Passionnée par les défis qu'apportent la croissance et l'innovation en affaires, elle est alors au cœur des transformations apportées à Chocolats Favoris, notamment en coordonnant le changement d'image de l'entreprise, en développant le design des chocolateries et en lançant un nouveau produit phare pour le commerce : la fondue au chocolat. Aujourd'hui, après avoir occupé plusieurs postes dans l'entreprise, elle se consacre exclusivement à l'expérience client dans les chocolateries.

ALAIN GIRARD



Administrateur

(2^e mandat, membre depuis novembre 2013)

M. Alain Girard occupe le poste de président de l'Hôtel Château Laurier Québec et de l'Hôtel Château Bellevue incluant le traiteur événementiel George V. Outre ses fonctions quotidiennes en gestion hôtelière, M. Girard est bien engagé dans le milieu des affaires, particulièrement dans les domaines hôtelier et touristique. Au fil des ans, divers organismes et regroupements bénéficient de son soutien sur différents plans (porte-parole, membre de conseils d'administration, vice-président ou président), dont l'Office du tourisme de Québec, les Associations touristiques régionales associées du Québec, la Fondation québécoise de la relève en tourisme et l'Association des hôteliers du Québec. Également très engagé socialement, il appuie la Société Alzheimer de Québec et s'active depuis plusieurs années auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches comme membre du comité des dons majeurs et comme coprésident de la campagne 2019, pour ne nommer que ces organismes.

STEEVE GROS-LOUIS



Administrateur

(membre depuis août 2018)

Huron-Wendat de la communauté de Wendake, près de la ville de Québec, M. Steeve Wadohandik Gros-Louis est fier de ses origines, de sa nation. C'est à travers ses nombreux projets et entreprises touristiques autochtones qu'il décide de vivre sa culture distinctive et surtout, de la partager. En plus de diriger, avec sa sœur, la boutique Raquettes et Artisanat Gros-Louis, inspiré par ses ancêtres et guidé par ses valeurs familiales, il démarre en 1999, avec son épouse, le désormais réputé restaurant La Sagamité, à Wendake et à Québec. Lauréat du prix Restaurateur de l'année volet terroir du Québec au Gala de la restauration, M. Wadohandik Gros-Louis a également remporté de nombreux prix couronnant l'essor du développement économique et touristique de ses entreprises au Québec. Membre de la troupe de danse Sandokwa depuis 1984, il en est le dirigeant principal depuis 1989. Il est par ailleurs impliqué dans son milieu, est membre du conseil d'administration de l'Hôtel-Musée Premières Nations de l'industrie touristique de Wendake depuis 2011 et enfin, est administrateur au sein du conseil d'administration de Tourisme Autochtone Québec depuis 2003 en plus d'en être le président depuis 2005.

JEAN GUYARD



Administrateur

(membre depuis juin 2018)

Avant sa retraite, M. Jean Guyard travaille, entre autres, en tant que secrétaire général à la Commission d'aménagement du territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) pendant plus de dix ans, pour ensuite occuper durant vingt ans les fonctions de directeur du service d'aménagement du territoire de la CUQ. Intéressé par l'histoire, l'aménagement urbain et le patrimoine, au fil des années, il est notamment membre de la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec, président du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery, membre du comité de toponymie de la Ville de Québec, membre du comité de transition de l'agglomération de Québec et membre du comité directeur de l'INRS. Au cours de sa carrière, M. Guyard reçoit de nombreux prix, dont un prix de professionnalisme canadien en 1986 et le Prix d'excellence en urbanisme de l'Institut canadien des urbanistes en 1987. En 2012, l'Ordre des urbanistes du Québec lui octroie le titre d'urbaniste émérite, pour souligner sa compétence professionnelle, sa grande intégrité et ses réalisations remarquables dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme au Québec.

BARRY HOLLEMAN



Administrateur

(membre depuis août 2018)

En tant que conseiller d'affaires principal chez Inno-centre, M. Barry Holleman guide des entreprises sur l'aide au financement, l'appui à la commercialisation, la planification stratégique, le développement des affaires, ainsi que la recherche et la conclusion de partenariats. Grâce à son expérience en tant que chef de la direction chez Myca Health et vice-président Technologies cliniques chez Cardinal Health, il évolue dans des secteurs diversifiés, tels que la chaîne d'approvisionnement des sciences de la vie, l'informatique de la santé et la vente d'équipements médicaux, ainsi que la consultation en technologie de l'information et le développement informatique. Durant ses études supérieures, il obtient une maîtrise en sciences de la communication de l'Université Radboud de Nimègue, aux Pays-Bas, et fait un programme de développement des cadres à l'Université Duke de la Caroline du Nord. M. Holleman est président de la Literary and Historical Society of Quebec depuis mars 2016.

ANDRÉ JUNEAU



Administrateur

(2^e mandat, membre depuis avril 2015)

Titulaire d'un baccalauréat ès arts avec majeure en biologie de l'Université Laval, M. André Juneau poursuit sa carrière au sein du Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. Il y occupe différentes fonctions, notamment celle de gestionnaire de la Programmation forestière de l'entente Canada-Québec sur le développement économique du Québec, volet forestier, et du programme Mon milieu, mes arbres. Il est également responsable de l'application de la Loi sur l'évaluation environnementale et de la gestion du territoire forestier de la base des Forces armées canadiennes de Valcartier. Concurrément, il est élu conseiller municipal et maire de Cap-Rouge. Pendant cette période, ses collègues l'élisent vice-président de la Communauté urbaine de Québec et président de la Commission de l'environnement de cet organisme. À la retraite, M. Juneau demeure actif et accepte le poste de président du conseil d'administration de la Commission des champs de bataille nationaux de 1995 à 2009.

JEAN-SÉBASTIEN LAPOINTE



Administrateur

(fin de mandat le 18 octobre 2019)

Après avoir terminé ses études en administration des affaires à l'Université Laval en 2001, M. Jean-Sébastien Lapointe devient comptable en management, accrédité en 2004. Associé chez Deloitte, il se spécialise en audit et conseils d'affaires particulièrement auprès des sociétés privées et de leurs propriétaires. Ayant à cœur le développement économique de sa région, M. Lapointe s'implique dans sa communauté, que ce soit en siégeant à des conseils d'administration ou en faisant du bénévolat.

JEAN-GUY POULIN



Administrateur

(membre depuis juin 2018)

M. Jean-Guy Poulin est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Laval et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. À titre d'associé au sein d'un des plus importants bureaux de comptables au Québec, il réalise de multiples mandats auprès d'entreprises de services et manufacturières, d'institutions financières, ainsi que d'organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Il est, entre autres, co-vérificateur pendant huit ans de la plus importante société d'État fédéral et coresponsable d'un examen spécial de cette dernière. Il acquiert au fil des ans une vaste connaissance dans l'identification des risques d'affaires et dans la détermination des méthodes de vérification des contrôles utilisés pour gérer ces risques. Pendant plus de vingt ans, il est administrateur et trésorier du Festival d'été de Québec inc. et de sa filiale 3E. Actuellement, il est membre du conseil d'administration des Olympiques spéciaux du Québec.

PASCAL RABY



Administrateur

(membre depuis février 2020)

M^e Raby possède un baccalauréat en droit, de l'Université Laval, obtenu en 1997, et une certification universitaire en gouvernance de sociétés obtenue en 2010. Il est membre du Barreau du Québec depuis 1998. Il a amorcé sa carrière en cabinet privé en exerçant principalement en droit commercial, après avoir effectué son stage à l'Assemblée nationale du Québec. Au cours de sa formation universitaire, il a eu l'occasion de parfaire ses connaissances pendant un an auprès des juges de la Cour supérieure de Québec. Depuis novembre 2000, il travaille au sein de l'équipe du Port de Québec où il occupe le poste de vice-président, opérations et environnement. En 2011, M^e Raby devient membre du conseil d'administration du Rendez-vous Naval de Québec, et en 2017, de celui du Carnaval de Québec.

PATRICK ST-HILAIRE



Administrateur

(membre depuis août 2018)

M. Patrick St-Hilaire possède une vaste expérience dans la gestion d'entreprises œuvrant dans le domaine des technologies. Il est vice-président développement des affaires chez Technologies Nexapp inc., une société de services-conseils. Passionné par l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et leurs impacts sur les entreprises, il s'est spécialisé dans l'implantation de stratégies digitales pour permettre à ses clients de transformer leur modèle d'affaires et de soutenir le développement de leurs employés dans un monde où le numérique est devenu omniprésent. Détenteur d'un baccalauréat en administration, spécialisation en affaires électroniques, systèmes d'information et marketing, M. St-Hilaire obtient en 2014 la certification Aligning Strategy and Sales de la Harvard Business School, à Boston. Philanthrope, il s'implique dans sa communauté, notamment au sein du comité La Cellule de la Fondation du CHU de Québec et du Réseau Action TI.

Comité exécutif

Le comité exécutif de la Commission, nouvellement créé depuis un an dans la foulée des recommandations du rapport du VGQ, a pour principal mandat de voir à l'application des décisions du conseil d'administration et de soutenir la présidente et directrice générale dans la réalisation des opérations de la Commission. Le comité s'est réuni à cinq reprises aux mois d'avril, de juin, d'août, d'octobre et de décembre. Il est formé de trois membres du conseil d'administration, soit :

- **M. Pierre Dolbec**
- **M. Alain Girard**
- **M. Patrick St-Hilaire**

Comité de vérification

Le comité de vérification assiste le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités et s'assure, entre autres, d'une reddition de comptes valable auprès des autorités compétentes et du public. Le comité s'est réuni à six reprises en cours d'année financière, en avril, mai, septembre, novembre, janvier et mars. Le comité de vérification est formé d'au moins trois membres du conseil d'administration, soit :

- **M. Jean-Sébastien Lapointe, président**
(fin de mandat au 18 octobre 2019)
- **M. Pierre Dolbec** (président par intérim)
- **M. André Juneau**
- **M. Jean-Guy Poulin**
- **M. Barry Holleman** (depuis le 23 janvier 2020)

Comité consultatif sur l'aménagement, le patrimoine et la commémoration

Le mandat du comité consultatif sur l'aménagement, le patrimoine et la commémoration est de conseiller la Commission en matière d'aménagement, de design et d'architecture, de commémoration et au besoin, de formuler des avis sur les projets d'aménagement et de commémoration que lui soumet la Commission. Il est formé d'un minimum de deux membres du conseil d'administration et de dix membres recrutés pour leur compétence reconnue, en lien avec la mission du comité.

Le comité élargi s'est réuni en avril 2019. Les membres du comité sont :

- M. André Juneau (président), M. Steeve Gros-Louis et M. Jean Guyard (membres du conseil d'administration)
- M^{me} Johanne Brochu (professeure agrégée à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval); M^{me} Chantale Émond (directrice de la Division arts et patrimoine du Service de la culture et des relations internationales – Ville de Québec); M. David Gagné (historien – Ville de Lévis); M. Louis Lesage (directeur du bureau du Nionwentsio au Conseil de la Nation huronne-wendat); M. Marc Richard (géographe – Commission de toponymie); M. Érick Rivard (architecte associé et designer urbain – Groupe A / Annexe U); M. Bernard Saint-Denis (professeur agrégé – École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal); M. Serge Viau (urbaniste); M. Jacques White (professeur titulaire et directeur de l'École d'architecture de l'Université Laval); un poste vacant.
- M. Luc Bouchard, secrétaire général (jusqu'en juillet 2019) et M. François Grenon agissaient comme secrétaire du comité, et M. Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de la mise en valeur, participe aux rencontres.



Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines (comité consultatif)

Ce récent comité consultatif a tenu sa rencontre de démarrage le 25 mars 2019 et deux autres depuis, en décembre 2019 et en mars 2020. Le mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines est principalement de voir à l'amélioration continue de la gouvernance de la Commission, d'exercer un rôle-conseil et de surveillance en matière d'éthique, puis de faire des recommandations en matière de gestion des ressources humaines.

Les membres du comité sont :

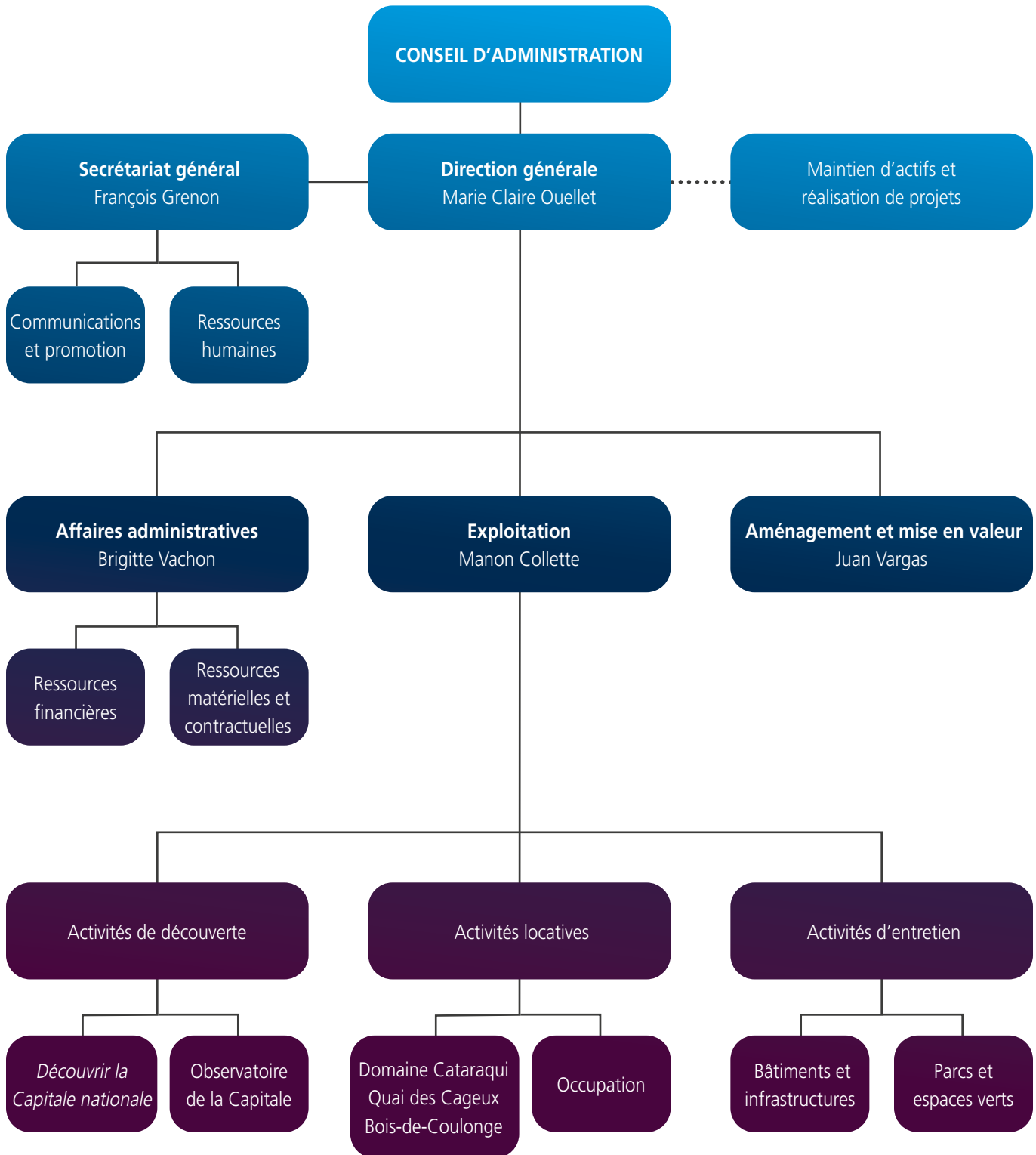
- **M^{me} Virginie Faucher, présidente**
(fin de mandat au 18 octobre 2019)
- **M. Barry Holleman**
- **M^{me} Diane Blanchette**

Comité de direction

Pour la gestion des affaires courantes, la présidente et directrice générale de la Commission est secondée par un comité de direction :

- **M. Luc Bouchard, secrétaire général**
(jusqu'en juillet 2019)
- **M. François Grenon, secrétaire général**
(depuis le 19 août 2019)
- **M^{me} Manon Collette, directrice de l'exploitation**
- **M^{me} Brigitte Vachon, directrice des affaires administratives**
- **M. Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de la mise en valeur**
- **M^{me} Manon Tardif, secrétaire du comité de direction**

Organigramme



La Commission en bref

RESSOURCES FINANCIÈRES

24 363 514 \$

Budget annuel

122 m²

Propriétés

17 920

Hectares

10

Parcs avec
aménagement
paysager

4

Boisés

RESSOURCES HUMAINES

[82 employés réguliers, occasionnels et saisonniers, à son siège social, dans ses parcs et à l'Observatoire de la Capitale]

4

Cadres

21

Professionnels

50

Techniciens, employés
de bureau et employés
au service à la clientèle

7

Ouvriers

EXPLOITATION

[Occupation des parcs et des espaces verts]

176

Événements et
activités diverses

23

Tournages
télévisuels

Location des salles et espaces
(événements réalisés dans l'année)

Observatoire de la Capitale
Plus de

100 000

visiteurs

38

Parc du
Bois-de-Coulonge

63

Observatoire
de la Capitale

235

Domaine
Catarauqui

9

Quai des
Cageux

Programme
Découvrir la Capitale nationale

8 825

Participants

154

Écoles

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Plan stratégique

La présente section fait état des résultats obtenus au terme de la mise en œuvre du plan stratégique actualisé 2019-2020 de la Commission. Il comprend 4 grands enjeux qui se déclinent en 4 orientations stratégiques, 12 axes d'intervention et 26 objectifs stratégiques.

ENJEU 1

CRÉER DES EXPÉRIENCES DISTINCTIVES CAPITALE

Optimiser l'exploitation
de nos sites commerciaux



AXE D'INTERVENTION 1

Faire une démarche d'évaluation des actifs commerciaux et des ressources disponibles et proposer une structure efficiente d'exploitation

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
1	Avant le 31 mars 2019, réévaluer toutes les activités planifiées au domaine Cataraqui et pour les autres espaces (Observatoire de la Capitale, parc du Bois-de-Coulouge, quai des Cageux, parc des Moulins) et définir une offre de service	Offre de service	L'offre de service doit inclure l'ensemble des salles et installations appartenant à la Commission	EN COURS DE RÉALISATION
2	Au printemps 2019, évaluer la pertinence des activités de l'ensemble des sites de la Commission	% de rentabilité	Réinvestir les gains dans l'amélioration des activités de la Commission	EN COURS DE RÉALISATION
3	Au printemps 2019, développer une stratégie marketing pour soutenir la rentabilité des sites commerciaux	Plan marketing	Faire partie de l'offre commerciale de la capitale nationale	ATTEINT
4	D'ici août 2019, évaluer les actifs principaux de la Commission et prioriser les interventions à effectuer	Rapport de la SQI	Planification triennale	ATTEINT Planification quinquennale

AXE D'INTERVENTION 2

Promouvoir l'exploitation de nos espaces commerciaux et des occupations

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
5	Avant le 31 mars 2019, rédiger une politique d'occupation des parcs et des espaces verts et une directive de location de nos salles et espaces locatifs	Politique directive	Établir la valeur d'une occupation et définir une liste de prix générique	ATTEINT
6	Avant le 31 mars 2020, revoir la relation d'affaires avec l'ensemble de nos partenaires en occupation	% de révision des ententes	Uniformiser nos pratiques en matière de visibilité lors des occupations	ATTEINT
7	Avant le 31 mars 2020, augmenter de manière significative le niveau de location des espaces locatifs	Taux d'occupation	60 % d'occupation de nos espaces locatifs	NON ATTEINT*

*Compte tenu du marché hautement concurrentiel et de l'offre de la CCNQ, cet objectif n'a pas été atteint.

AXE D'INTERVENTION 3

Être un acteur de changement dans le rayonnement de la capitale nationale

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
8	Dès 2019, créer des alliances stratégiques avec des partenaires commerciaux	Nombre de partenariats stratégiques	Travailler 20 % des partenaires qui représentent 80 % des activités	ATTEINT
9	D'ici l'été 2019, actualiser le plan de communications en incluant la vision 2030 et l'offre de service de la Commission	Plan de communication	Rédiger le plan de communication	ATTEINT
10	D'ici le 31 décembre 2019, se positionner dans l'écosystème numérique	Nombre de pages vues Nombre de visites uniques Durée de chaque visite	Offrir une meilleure visibilité de nos espaces commerciaux et de la Commission	ATTEINT



ENJEU 2

FAIRE DU LITTORAL DU SAINT-LAURENT UN LIEU D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉ

Accroître l'accessibilité et la mise
en valeur du fleuve Saint-Laurent



AXE D'INTERVENTION 4

Finaliser les travaux d'éclairage de la promenade Samuel-De Champlain phase 2

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
11	D'ici l'été 2019, procéder à l'installation du mobilier d'éclairage	Mobilier installé	Assurer la continuité du concept développé	ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 5

Entreprandre les travaux de réalisation de la promenade Samuel-De Champlain phase 3

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
12	À l'hiver et au printemps 2019, fournir l'ensemble des ententes requises à la SQI pour qu'elle puisse lancer les appels d'offres pour la réalisation des travaux	Appel d'offres public (AOP) Échéanciers Coûts	Respecter les délais pour permettre le lancement des travaux dans les échéanciers prévus	ATTEINT
13	À compter de l'été 2019, accompagner la SQI dans la réalisation des travaux	Échéanciers Coûts	Respecter le dossier d'affaires	ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 6

Assurer l'entretien de la promenade Samuel-De Champlain

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
14	Sur une base continue, maintenir les investissements pour assurer la valeur des installations et des aménagements	% d'hectares entretenus m ² de plates-bandes réalisées	Maintenir les aménagements et les installations en bonne condition	ATTEINT
15	Sur une base continue, maintenir le nombre de plaintes citoyennes au minimum	Nombre de plaintes	Diminution du nombre de plaintes par rapport à l'année 2018-2019	NON ATTEINT*

*Des situations précises, comme la mise en marche des brumisateurs, et une comptabilisation optimisée des commentaires des usagers, n'ont pas permis d'atteindre cet objectif de baisse de plaintes en lien avec la Promenade Samuel De-Champlain.

ENJEU 3

ÊTRE RECONNU PAR LES
QUÉBÉCOIS COMME L'ORGANISME
QUI LEUR OFFRE UNE CAPITALE
MÉMORABLE ET INSPIRANTE

Assumer un rôle central dans la
valorisation de la capitale nationale

AXE D'INTERVENTION 7

Promouvoir la capitale nationale et valoriser la contribution de la Commission

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
16	Dès le 1 ^{er} avril 2019, propulser la marque « capitale nationale »	Plan marketing	Faire rayonner la capitale nationale	ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 8

Conseiller le gouvernement sur l'aménagement, l'embellissement et la promotion de la capitale nationale

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
17	En continu, conseiller le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, son cabinet et le gouvernement sur les dossiers de « nature capitale »	Nombre de rencontres	8 rencontres par année	ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 9

Actualiser l'image de marque de la capitale nationale

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
18	Avant le 31 mars 2020, découvrir, définir et déployer la marque : « Québec, la Capitale-Nationale »	Guide des normes de la marque « capitale nationale »	Propulser l'expérience « capitale nationale »	ATTEINT

ENJEU 4

DEVENIR UN CHEF DE FILE
EN MATIÈRE D'EFFICIENCE
ORGANISATIONNELLE

Transformer les façons de faire
pour maintenir des services de
qualité orientés sur le citoyen

LaCa
Assurance
services



AXE D'INTERVENTION 10

Définir une vision à long terme et planifier les stratégies pour l'atteindre

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
19	Avant le 31 mars 2019, se doter d'une vision à long terme pour la Commission	Vision 2030	Offrir une vision cohérente entre la mission, la vision, les objectifs, les stratégies et les projets	ATTEINT
20	Au printemps 2019, se doter d'une vision à long terme en aménagement et en mise en valeur de la capitale nationale	Vision d'aménagement Guide de mise en œuvre	Offrir une vision cohérente entre la mission, la vision de la Commission, les objectifs, les stratégies et les projets d'aménagement et de mise en valeur	ATTEINT
21	À l'été 2019, effectuer une planification triennale pour le maintien des actifs de la Commission	Plan triennal	Offrir une vision cohérente en matière de maintien des actifs	ATTEINT Plan quinquennal

AXE D'INTERVENTION 11

Faire une démarche de planification stratégique pour le secteur exploitation

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
22	En janvier 2019, actualiser la planification stratégique 2016-2021 et assurer sa réalisation	Plan stratégique actualisé 2019-2020 Tableau suivi	Assurer une cohésion entre la planification stratégique 2016-2021 et les engagements prévus au plan d'action du VGQ	ATTEINT
23	D'ici le 31 mars 2020, réaliser une planification stratégique pour les années 2020-2025	Questionnaire Données Planification stratégique	Rédiger un questionnaire Effectuer la collecte de données Rédiger une planification stratégique	ATTEINT

AXE D'INTERVENTION 12

Mettre en place une culture de gouvernance efficiente et éthique

	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2019-2020
24	D'ici l'automne 2019, mettre en place un processus de gestion de projets	Logiciel Processus	Resserrer les processus d'approbation des projets et les étapes pour obtenir les autorisations nécessaires	ATTEINT
25	D'ici le printemps 2019, mettre en place un processus de gestion des contrats	Logiciel Processus	Assurer le respect de la réglementation	ATTEINT
26	D'ici l'été 2019, mettre en place une fiche des écarts budgétaires	Fiche	Justifier les dépassements de coûts et assurer des suivis aux instances	ATTEINT

Rapport d'activités

Direction générale et secrétariat général

Résultat d'un processus de consultation et de validation, le plan stratégique 2020-2025 a été adopté par le conseil d'administration en janvier dernier. Il s'articule autour de trois grandes orientations stratégiques :

- 1 - Embellir, mettre en valeur et promouvoir les lieux confiés à la CCNQ
- 2 - Assurer un leadership « capitale »
- 3 - Consolider la compétence organisationnelle

Déjà pour 2020-2021, cinq objectifs stratégiques et dix indicateurs découlant de ces orientations ont été identifiés pour une mise en œuvre dans un plan d'action détaillé.

La Commission a adopté officiellement en décembre son Cadre de gestion de projet qui a pour principal objet d'énoncer les concepts de gestion de projet applicables aux projets de la Commission, de les faire connaître à tous les intervenants et de s'assurer de leur application dans la réalisation des projets. Découlent également de ce cadre des outils performants de gestion de projet qui ont été mis en place en cours d'année financière.

Des travaux d'aménagement dès l'été 2019 et des travaux d'engrènement à l'automne 2019 ont donné le coup d'envoi à la réalisation de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain lancée officiellement le 19 juin dernier. Ces travaux qui se poursuivront en 2020 et 2021 couvrent une distance de 2,5 km, intégrant notamment une plage, un bassin et un miroir d'eau. Tout en conservant la maîtrise d'œuvre, la Commission a choisi la SQI comme partenaire de réalisation.

La Commission a adopté au cours de l'automne un plan quinquennal d'investissements d'un total de 10 M\$ pour le maintien de ses trois principaux actifs immobiliers : le domaine Cataract, le parc du Bois-de-Coulonge et le parc des Moulins.

La SQI, à qui a été confié le mandat d'examen de l'ensemble des actifs, a déposé à l'hiver son rapport sur l'état des autres actifs immobiliers de la Commission. Celui-ci donnera naissance également à une planification détaillée des travaux de mise à niveau et d'entretien à réaliser au cours des cinq prochaines années.

Au chapitre des communications, des nouveautés ont également bonifié les sites Web de la Commission, soit l'ajout d'une billetterie en ligne pour l'Observatoire de la Capitale et la création de pages spécifiques destinées aux locations de salles. En 2019-2020, près de 125 000 visiteurs uniques ont visité le site Web de la Commission et ceux-ci ont parcouru environ 351 000 pages. La page la plus consultée de l'année a été celle de la location de salles avec plus de 11 600 visites. Le nombre d'abonnés sur Facebook a également connu une augmentation de 15,06 % grâce à un contenu plus diversifié et personnalisé en fonction du profil des différentes audiences. Parallèlement, la Commission demeure présente dans les médias traditionnels afin de promouvoir l'Observatoire de la Capitale, ses espaces locatifs, ainsi que les activités et événements dont elle est partenaire et qui se déroulent dans ses propriétés. Elle s'affiche notamment avec des bannières et des oriflammes colorées dans ses parcs et sur la promenade Samuel-De Champlain, de manière à signifier son statut de propriétaire des lieux.

Au chapitre des ressources humaines, malgré un marché d'emploi fort compétitif en 2019, donnant lieu notamment à un taux de roulement très élevé, la CCNQ a su développer une approche proactive en matière de dotation et de rétention de ses employés. Cette adaptation a permis à la CCNQ de pourvoir avec succès les postes vacants avec des ressources compétentes pour la poursuite de sa mission.

Direction de l'aménagement et de la mise en valeur

La première phase de consolidation des Nouvelles-Casernes, qui comprend les sections 1 à 3, a permis d'intervenir sur les composantes structurales du bâtiment en vue d'en stopper la détérioration, en procédant au remplacement, au renforcement et à la correction du bâtiment d'origine dans le but de le préserver. Les travaux de la seconde phase touchent les sections 4 à 7 de la partie Est de l'édifice, depuis le corps d'avancée jusqu'à la côte du Palais. Les travaux préparatoires pour cette seconde phase ont débuté en fin d'année financière.

Toujours avec cette volonté de mettre en valeur et de promouvoir les attraits de la capitale, la Commission a conclu la phase 1 du projet Cartier-Roberval qui avait pour objectif l'enfouissement de vestiges archéologiques, et ce, conformément au programme de conservation. Les travaux des phases suivantes qui prévoient la mise en valeur du site, la réalisation d'un programme de recherche supplémentaire et un projet d'exposition, ont également connu des avancées majeures. L'entente, signée en 2019 entre l'Université Laval et la Commission, et créant par le fait même l'UMR, permet maintenant d'ailleurs à cette entité de répondre au besoin précis de recherche multidisciplinaire relatif au site archéologique Cartier-Roberval. Également, une entente avec le Musée de la civilisation en vue d'intégrer un volet exposition à sa future exposition permanente, assurera une diffusion large public des découvertes liées à ce site.



Direction de l'exploitation

La Commission possède plusieurs actifs commerciaux patrimoniaux. Reconnues pour leur beauté, ces propriétés proposent des aménagements et des environnements propices à la détente, à l'activité sportive et à la découverte, de même que de grandes surfaces gazonnées qui permettent la tenue d'événements populaires et protocolaires.

Encore cette année, des ententes avec des partenaires récurrents ont été établies, favorisant la tenue d'activités diverses, qu'elles soient culturelles, sportives, citoyennes ou caritatives. Plus de 190 activités, festivals et grands événements se sont déroulés principalement au parc de la Francophonie, à la place de l'Assemblée-Nationale, à la place des Canotiers, au parc du Bois-de-Coulonge, au domaine Cataract et à la promenade Samuel-De Champlain. Le Festival d'été de Québec, le Carnaval de Québec, ComediHa!, les Grands Feux Loto-Québec, le Grand Prix cycliste de Québec et le nouvel événement Toboggan figurent d'ailleurs parmi les principaux partenaires de la Commission. Elle est également heureuse de pouvoir compter à nouveau sur le soutien de La Capitale Assurance et services financiers comme partenaire de l'exposition *Horizons* à l'Observatoire de la Capitale pour l'année 2020.

Parallèlement, le programme *Découvrir la capitale nationale*, qui propose des circuits pédestres guidés à des groupes scolaires du primaire jusqu'à l'université, ainsi qu'à des immigrants de tous les âges et à des adolescents de maisons de jeunes de partout

dans la province, est fier d'avoir accueilli, en 2019-2020, des groupes provenant de 154 écoles, pour un total de 8 825 participants. Le programme offre quatre circuits thématiques: *Québec capitale de la Nouvelle-France*, *Québec capitale sous le drapeau britannique*, *Québec capitale nationale* et *Québec côté fleuve*. Ils permettent de faire connaître l'histoire de la capitale et ses particularités de siège de l'État.

Souhaitant favoriser l'exploitation de ses sites et leur accessibilité commerciale, une évaluation en profondeur de ses activités pour l'ensemble de ses parcs, espaces et lieux a de plus été effectuée. Une revue d'affaires et une nouvelle grille tarifaire favorisant la rentabilité de ses sites commerciaux ont ainsi été élaborées. Une politique Occupation des parcs et des espaces verts ainsi qu'une Directive de location des salles et espaces locatifs sont également entrées en vigueur le 1^{er} avril 2019.

Propriétaire de plusieurs parcs et espaces verts, la Commission est, elle aussi, aux prises avec l'infestation de l'agrile du frêne. C'est pourquoi elle a confié le soin à la Ville de Québec, qui a bâti une solide expertise en la matière, de répertorier, de traiter au besoin, de couper et de remplacer les frênes infectés. Une planification a donné lieu à des travaux dès l'hiver sur la promenade Samuel De-Champlain et au boisé des Compagnons-de-Cartier.

Direction des affaires administratives

La Commission a assuré le respect des directives gouvernementales en :

- se conformant aux exigences de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics*. Dans ce contexte, la Commission s'est dotée d'une procédure de traitement des plaintes et de manifestation d'intérêt, accessible sur son site Internet;
- élaborant et adoptant une Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle. Celle-ci poursuit les objectifs suivants :
 - Assurer l'existence d'un processus structuré et uniformisé permettant d'établir, d'analyser, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques de corruption et de collusion découlant des activités des processus de gestion contractuelle;
 - Préciser les composantes d'un plan de gestion des risques de corruption et de collusion;
 - Définir les rôles et responsabilités des différents intervenants dans la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;
 - Définir les mécanismes de reddition de comptes.

Selon la volonté du gouvernement, la Commission a acquis la propriété de la place des Canotiers et a procédé à la négociation d'ententes de gestion et d'entretien de cette infrastructure.

Dans un souci de bien gérer ses biens matériels, la Commission a procédé à un large exercice de gestion de ses inventaires afin d'optimiser ses espaces d'entreposage et de disposer du matériel excédentaire.



UTILISATION DES RESSOURCES



Ressources contractuelles

En 2019-2020, la Commission a revu sa directive sur l'encadrement et l'adjudication des contrats afin de respecter les exigences gouvernementales de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'Autorité des marchés publics* et de l'obligation de se doter d'une Politique de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle. La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique. Durant l'exercice, la Commission a accordé 158 contrats de plus de 1000\$ et a produit 28 avenants qui ont nécessités 18 autorisations de la dirigeante de l'organisme.

Ressources informationnelles

La Commission a poursuivi l'implantation d'un logiciel de gestion de projets ainsi que de modules complémentaires à sa suite financière, notamment le paiement électronique des fournisseurs.

Ressources financières

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur. Aucun montant n'a été déboursé pour la vérification de ses finances. Une répartition des frais applicables aux activités et services offerts par la Commission se trouve en annexe.

Reddition de comptes sur la tarification des biens et services

La Commission offre des services à la population pour lesquels un tarif a été déterminé selon une décision administrative. La date de la dernière révision tarifaire est le 1^{er} avril 2019. Pour l'exercice 2019-2020, les revenus générés par les activités tarifées s'élèvent 1 355 064 \$ et les dépenses qui s'y rattachent sont de 1 298 110 \$. Le niveau de financement global atteint est de 104 %

AUTRES EXIGENCES



Divulgation d'actes répréhensibles

Au cours de l'année 2019-2020, aucune divulgation n'a été reçue au regard de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*.

Diffusion de l'information

En matière d'accès à l'information, la Commission a traité 13 demandes. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec. La Commission inscrit également sur son site Internet de nombreux renseignements et redditions de compte, comme le prévoit le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*.

Gestion des requêtes citoyennes et des commentaires

La Commission accorde une grande importance à la satisfaction de sa clientèle. À cet effet, un formulaire est disponible sur son site Internet afin que les citoyens puissent y déposer leur requête ou transmettre un commentaire. Ces derniers ont aussi la possibilité de formuler leurs demandes ou commentaires par téléphone ou par l'entremise des médias sociaux de la Commission. En 2019-2020, 145 demandes citoyennes et commentaires ont été traitées. À noter qu'un nombre important de commentaires sont reçus directement sur le terrain et ne sont pas nécessairement comptabilisés. Le site Internet de la Commission de la capitale nationale du Québec a aussi fait l'objet d'une plainte à l'Office québécois de la langue française et la Commission a pris les mesures pour se conformer à ses recommandations.

Personnes handicapées

Un nouveau plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées 2019-2022 a été adopté en cours d'année. Cet outil présente des mesures concrètes afin de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, dont la clientèle et les employés.

Politique linguistique

En collaboration avec l'Office québécois de la langue française, la Commission a procédé à la révision de sa politique linguistique en avril 2018. Cette politique témoigne de l'importance que l'organisme accorde à la promotion du français comme langue de l'Administration et langue commune des Québécoises et des Québécois. La politique linguistique a été diffusée à l'ensemble du personnel de la Commission et elle est disponible sur son site Web.

Développement durable

La Commission a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues à son Plan d'action de développement durable 2016-2020. En 2019-2020, elle a maintenu ses pratiques pour assurer la mise en valeur du patrimoine avec au moins six pratiques et activités, notamment l'inauguration du monument commémoratif *Toucher la cible* en hommage aux frères Stastny et la mise en œuvre du programme de conservation du site archéologique Cartier-Roberval. La Commission a aussi atteint sa cible au chapitre de la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale en réalisant ses deux activités annuelles. Ainsi, en plus d'impliquer un organisme de la région dans la récolte de légumes du potager du domaine Cataract, elle a octroyé le contrat d'entretien des pelouses de tous ses parcs à une entreprise d'économie sociale.

Finalement, en plus du document intitulé *Une capitale nationale à bâtir*, qui renouvelle les orientations d'aménagement de la Commission en vue des 20 prochaines années, un guide pratique pour la réalisation d'un projet lumière a été réalisé. Ces deux publications viennent soutenir la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire. Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se trouve d'ailleurs en annexe de ce rapport annuel.

ANNEXES



Reddition de comptes en matière de développement durable

Comme prévu par la *Loi sur le développement durable*, la Commission de la capitale nationale du Québec fait état, dans cette section, des résultats de l'exercice 2019-2020 pour chacune des actions inscrites à son Plan d'action de développement durable (PADD).

Ces actions ont été mises en œuvre dans le cadre du PADD 2016-2020 adopté par la Commission afin de contribuer à l'atteinte des objectifs définis dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. À noter que le PADD 2016-2021 est prolongé jusqu'au 31 mars 2021.

ACTION 1

Mettre en œuvre des gestes visant la réduction des déplacements individuels et encourager l'utilisation de modes de transport écoénergétiques

INDICATEUR	Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements d'affaires et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs des employés
CIBLE	Au moins deux gestes par année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1 • Résultats recherchés 2 • Activité incontournable 1 • Domaine d'invention 2
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Plus de 27 % du personnel admissible participe au programme L'abonne BUS</p> <p>Cible 1 - Promotion du Défi sans auto solo</p>

ACTION 2

Mettre en place des mesures visant à assurer une gestion optimale des documents administratifs

INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. État d'avancement de l'implantation des outils de gestion documentaire 2. Proposition d'une démarche méthodologique définie et structurée visant la gestion électronique des documents
CIBLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Documents papier conservés en conformité avec les nouveaux outils au plus tard le 31 décembre 2017 2. Rapport d'analyse déposé au plus tard le 31 mars 2018
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1 • Résultats recherchés 1 • Activité incontournable 1 • Domaine d'invention 1
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Cible atteinte au 31 mars 2018 : 100 % des documents administratifs archivés en format papier sont conservés en conformité avec les nouveaux outils</p> <p>Cible 2 - Analyse des besoins faite et déposée en décembre 2019</p>

ACTION 3

Encourager la réalisation d'événements et de réunions écoresponsables

INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux du personnel joint par l'information relative à l'organisation d'événements et de réunions écoresponsables 2. Proportion des événements et des réunions organisés par la Commission qui prennent en compte le guide de gestion d'événements et de réunions écoresponsables
CIBLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. 100 % du personnel informé d'ici le 31 mars 2017 2. 100 % des événements et des réunions organisées d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1 • Résultats recherchés 7 • Activité incontournable 1 • Domaine d'invention 1
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Cible atteinte au 31 mars 2018</p> <p>Cible 2 - Action en cours de réalisation afin d'atteindre la cible au 31 mars 2021</p>

ACTION 4

Mettre en œuvre des mesures pour gérer de façon écoresponsable le parc informatique

INDICATEUR	Nombre de mesures
CIBLE	Au moins une nouvelle mesure par année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1 • Résultats recherchés 6 • Activité incontournable 1 • Domaine d'invention 4
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Plusieurs mesures prises par la Commission, autant pour l'acquisition, l'utilisation et l'élimination des technologies de l'information, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'acquisition d'équipements certifiés Energy Star • la virtualisation des serveurs • la participation à des programmes de don d'équipement informatique

ACTION 5

Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments

INDICATEUR	Pourcentage de réduction des gaz à effet de serre
CIBLE	Réduction des gaz à effet de serre de 10 % d'ici 2021 par rapport au taux de 2009-2010
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1 • Résultats recherchés 4 • Activité incontournable 1 • Domaine d'invention 3
RÉSULTATS	<p>Plusieurs moyens mis en œuvre par la Commission pour atteindre la cible, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fermeture des échangeurs d'air des anciennes écuries durant la période hivernale • l'installation de contre-fenêtres pour augmenter l'isolation des bâtiments durant la période hivernale

ACTION 6

Intégrer des pratiques écoresponsables dans les processus de gestion des projets de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur

INDICATEURS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption d'outils visant l'intégration de pratiques écoresponsables dans les processus de gestion des projets de construction, de rénovation et d'aménagement extérieur 2. Proportion des projets intégrant les pratiques définies dans la grille d'évaluation
CIBLES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption d'une grille d'évaluation d'ici le 31 mars 2018 2. 100 % des projets à réaliser entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1 • Résultats recherchés 5 • Activité incontournable 1 • Domaine d'intervention 3
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Grille d'évaluation environnementale déposée au 31 mars 2018 et intégrée au processus de gestion de projet</p> <p>Cible 2 - Aucun projet en cours n'a pu intégrer la grille d'évaluation, puisque celle-ci devait s'appliquer aux projets de plus de 5 M\$.</p>

ACTION 7

Mettre en œuvre un processus structuré de prise en compte des principes de développement durable

INDICATEUR	Déploiement du projet pilote Le parc du Bois-de-Coulonge : une vitrine de développement durable dans la capitale
CIBLE	Réalisation de 100 % des actions inscrites au projet pilote d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 1.2• Résultats recherchés 10, 11, 12, 13• Activité incontournable 2
RÉSULTATS	Cible 1 - Actualisation du projet pilote reportée en 2020-2021

ACTION 8

Encourager la consultation des citoyens et des parties prenantes dans l'élaboration de politiques

INDICATEUR	Proportion des politiques dont l'élaboration intègre un processus de participation publique
CIBLE	100 % des politiques
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 1.3• Résultats recherchés 14, 15
RÉSULTATS	Cible 1 - Aucune politique ou aucun document d'orientation n'a été élaboré en 2019-2020.

ACTION 9

Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques pour assurer la mise en valeur du patrimoine

INDICATEUR	Nombre de pratiques ou d'activités
CIBLE	Au moins cinq pratiques ou activités par année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 1.5• Activité incontournable 3• Agenda 21 de la culture du Québec, l'intégration de la culture au développement durable – Objectif 9
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Au moins six pratiques et activités de la Commission pour assurer la mise en valeur du patrimoine, dont :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'inauguration du monument commémoratif <i>Toucher la cible</i> en hommage aux frères Stastny• la mise en œuvre du programme de conservation du site archéologique Cartier-Roberval

ACTION 10

Favoriser la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale aux activités de la Commission

INDICATEUR	Nombre d'activités faisant participer des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale
CIBLE	Au moins deux activités par année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 4.2• Résultats recherchés 39
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Contribution d'organismes communautaires et d'entreprises d'économie sociale, notamment un organisme de la région dans la récolte de légumes du potager du domaine Catarauqui, et entretien des pelouses des parcs réalisé par une entreprise d'économie sociale</p>

ACTION 11

Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques visant l'accessibilité aux activités et aux parcs de la Commission

INDICATEUR	Nombre de pratiques
CIBLE	Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 4.3• Résultats recherchés 40
RÉSULTATS	Cible 1 - Poursuite et mise en œuvre de quatre activités visant l'accessibilité aux activités ou aux parcs, notamment l'accès gratuit à tous les parcs et espaces verts de la Commission

ACTION 12

Mettre en œuvre des pratiques qui valorisent un mode de vie plus actif

INDICATEUR	Nombre de pratiques
CIBLE	Au moins trois pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 5.1• Résultats recherchés 42
RÉSULTATS	Cible 1 - Mise en œuvre de trois pratiques qui valorisent un mode de vie actif, dont : <ul style="list-style-type: none">• la participation au Défi Entreprises• la poursuite du programme de soutien à la pratique d'activités physiques

ACTION 13

Mettre en place des pratiques visant à assurer la santé et la sécurité des personnes

INDICATEUR	Nombre de pratiques
CIBLE	Au moins quatre pratiques mises en œuvre chaque année d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 5.2• Résultats recherchés 43, 44, 45, 46
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Mis en place de sept pratiques visant à assurer la santé et la sécurité des personnes, dont :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'actualisation du comité de reconnaissance• la mise à jour du plan des mesures d'urgence du siège social de la Commission

ACTION 14

Réaliser des activités favorisant la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire

INDICATEUR	Nombre d'activités
CIBLE	Au moins trois activités réalisées d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 6.1• Résultats 47, 48
RÉSULTATS	<p>Cible 1 - Depuis 2016, réalisation de trois activités favorisant la mise en œuvre de bonnes pratiques de développement durable en aménagement du territoire, soit :</p> <ul style="list-style-type: none">• le document <i>Une capitale nationale à bâtir</i>, qui renouvelle les orientations d'aménagement de la Commission en vue des 20 prochaines années• le <i>Guide pratique pour la réalisation d'un projet lumière</i>, un document de vision et de planification qui vise à cerner les enjeux de l'usage de l'éclairage urbain sur le territoire• une version préliminaire du plan directeur du parc du Bois-de-Coulonge

ACTION 15

Mettre en œuvre des actions visant à sensibiliser nos partenaires à intégrer les principes de développement durable dans leurs activités

INDICATEUR	Nombre d'actions
CIBLE	Au moins deux actions mises en œuvre chaque année d'ici 2020
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 6.2• Résultats recherchés 49• Activité incontournable 5
RÉSULTATS	Cible 1 - Deux actions mises en œuvre pour sensibiliser les partenaires de la Commission, notamment encourager l'utilisation de produits bios et locaux ainsi qu'utiliser des contenants de boîtes à lunch recyclables ou biodégradables lors des ententes avec des traiteurs au domaine Cataraqui.

ACTION 16

Établir un cadre soutenant la participation publique dans les activités de la Commission

INDICATEUR	Production d'un document d'orientation
CIBLE	Dépôt du document d'ici 2021
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 6.3• Résultats recherchés 50
RÉSULTATS	Cible 1 - Élaboration du document d'orientation reportée à l'année 2020-2021

ACTION 17

Mettre en œuvre des actions visant à réduire les impacts des changements climatiques et la prévention des sinistres naturels dans la réalisation de projets d'aménagement

INDICATEUR	Nombre de projets
CIBLE	100 % des projets tiennent compte des impacts
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 6.4• Résultats recherchés 51, 52
RÉSULTATS	Cible 1 - Intégration, dans les pratiques courantes de la Commission, de la prise en compte des impacts des changements climatiques et de la prévention des sinistres naturels dans la réalisation de projets d'aménagement

ACTION 18

Adopter une politique d'acquisition des véhicules utilisant des sources d'énergie de remplacement des hydrocarbures

INDICATEUR	Adoption de la politique
CIBLE	Au plus tard le 31 mars 2017
LIENS ET CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	<ul style="list-style-type: none">• Objectif 7.2• Résultats recherchés 57, 58, 59, 60
RÉSULTATS	Cible 1 - Élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable qui intégrera l'acquisition de véhicules reportée à l'exercice 2020-2021

ÉTATS FINANCIERS



Commission de la capitale nationale du Québec

États financiers pour l'exercice
clos le 31 mars 2020

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	5
État de la situation financière	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9 à 20

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Claire Ouellet, présidente et directrice générale



Brigitte Vachon, directrice des affaires administratives

Québec, le 11 juin 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'entité n'a pas comptabilisé aux 31 mars 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que l'entité a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'entité et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'entité respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée	
	En dollars	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	75 564 887	46 771 596
Dette nette	(75 564 887)	(46 771 596)
Excédent cumulé	75 564 887	46 771 596
État des résultats et de l'excédent cumulé		
Subventions du gouvernement du Québec	28 793 291	(4 323 295)
Excédent annuel	28 793 291	(4 323 295)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

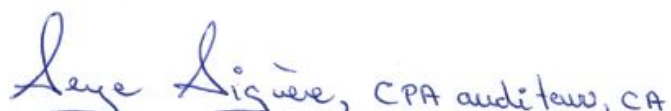
Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'entité au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Serge Giguère, CPA auditeur, CA

Sous-vérificateur général

Québec, le 11 juin 2020

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020		2020		2019
	Budget		Réel		Réel
REVENUS					
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	19 309 554	\$	20 369 554	\$	20 818 351
Contributions des partenaires (note 4)	2 522 210		9 935 432		3 073 859
Intérêts	280 000		400 466		436 381
Billetterie et activités éducatives	605 000		606 126		608 982
Locations	1 490 750		592 590		630 769
Autres	156 000		167 335		157 559
	<u>24 363 514</u>		<u>32 071 503</u>		<u>25 725 901</u>
CHARGES					
Aide financière	252 750		252 610		148 930
Traitements et avantages sociaux	4 844 055		4 604 543		4 769 769
Taxes foncières et scolaires	2 898 650		2 214 877		2 118 064
Services professionnels et administratifs	2 665 360		691 023		394 777
Transport et communications	257 025		183 486		265 862
Entretien et réparations	2 372 230		1 864 053		1 274 871
Fournitures et approvisionnements	913 210		409 087		423 294
Autres charges (note 5)	-		510 000		-
Loyers	573 190		573 778		564 810
Amortissement des immobilisations corporelles	6 829 000		5 693 442		5 319 984
Frais financiers (note 6)	2 843 882		1 726 861		1 777 680
	<u>24 449 352</u>		<u>18 723 760</u>		<u>17 058 041</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(85 838)		13 347 743		8 667 860
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE			<u>51 640 019</u>		<u>42 972 159</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	(85 838) \$		64 987 762 \$		51 640 019 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	13 312 122 \$	14 296 497 \$
Créances et intérêts à recevoir (note 8)	3 643 805	3 435 241
Contributions à recevoir (note 9)	29 670	926 101
	<u>16 985 597</u>	<u>18 657 839</u>
PASSIFS		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 10)	9 271 454	4 145 438
Revenus reportés (note 11)	50 179	51 070
Contributions reportées (note 12)	4 493 607	210 249
Acompte de la Ville de Québec (note 13)	959 420	1 514 125
Dettes (note 14)	72 195 819	49 915 170
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	412 500	462 500
	<u>87 382 979</u>	<u>56 298 552</u>
DETTE NETTE	<u>(70 397 382)</u>	<u>(37 640 713)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	343 127	448 143
Dépôt en fidéicommiss (note 16)	20 000	-
Immobilisations corporelles (note 18)	135 022 017	88 832 589
	<u>135 385 144</u>	<u>89 280 732</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	<u>64 987 762 \$</u>	<u>51 640 019 \$</u>

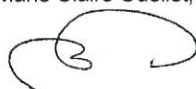
OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie Claire Ouellet

Marie Claire Ouellet, présidente et directrice générale



Pierre Dolbec, président du comité de vérification

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>		<u>2020</u>		<u>2019</u>	
	Budget		Réel		Réel	
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(85 838)	\$	13 347 743	\$	8 667 860	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(90 369 492)		(51 739 740)		(7 173 635)	
Amortissement des immobilisations corporelles	6 829 000		5 693 442		5 319 984	
Disposition des immobilisations corporelles			-		1 651 389	
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles	(1 008 340)		(143 130)		(162 335)	
	<u>(84 548 832)</u>		<u>(46 189 428)</u>		<u>(364 597)</u>	
Acquisition de charges payées d'avance			(2 170 138)		(2 048 958)	
Utilisation de charges payées d'avance			2 275 154		2 164 893	
Dépôt en fidéicomis			(20 000)		-	
			<u>85 016</u>		<u>115 935</u>	
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(84 634 670)		(32 756 669)		8 419 198	
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(37 640 713)</u>		<u>(37 640 713)</u>		<u>(46 059 911)</u>	
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(122 275 383)</u>	\$	<u>(70 397 382)</u>	\$	<u>(37 640 713)</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	13 347 743 \$	8 667 860 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Contributions des partenaires	(7 637 591)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	5 693 442	5 319 984
Virement des contributions reportées	(86 373)	(18 200)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(50 000)	(50 000)
Utilisation de charges payées d'avance	2 275 154	2 164 893
Disposition d'immobilisations corporelles	-	1 651 389
	<u>194 632</u>	<u>9 068 066</u>
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Créances et intérêts à recevoir	(208 564)	(2 868 631)
Contributions à recevoir	896 431	(886 431)
Dépôt en fidéicommiss	(20 000)	-
Fournisseurs et autres charges à payer	3 175 205	(4 803 018)
Acompte de la Ville de Québec	(554 705)	1 514 125
Revenus reportés	(891)	(11 740)
Contributions reportées	234 538	(105 001)
Acquisition de charges payées d'avance	(2 170 138)	(2 048 958)
	<u>1 351 876</u>	<u>(9 209 654)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>14 894 251</u>	<u>8 526 272</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(12 586 576)</u>	<u>(6 867 990)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placements	<u>-</u>	<u>3 500 000</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette	4 783 441	3 258 055
Remboursement de la dette	<u>(8 075 491)</u>	<u>(6 586 067)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(3 292 050)</u>	<u>(3 328 012)</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(984 375)	1 830 270
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>14 296 497</u>	<u>12 466 227</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>13 312 122 \$</u>	<u>14 296 497 \$</u>

Des immobilisations corporelles d'un montant de 4 013 404 \$ (2019 : 2 062 593 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer.

Information additionnelle reliée aux activités de fonctionnement :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Intérêts encaissés	416 919 \$	417 265 \$
Intérêts versés	1 729 684 \$	1 806 343 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

La Commission conseille également l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (L.R.C. (1985), chapitre 1(5^e suppl.)), la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, des créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux et des taxes à la consommation), ainsi que des dettes.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

REVENUS

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent l'obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CHARGES

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes en banque.

PASSIFS

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont reportées et constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 ⅓ %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Expositions	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 ⅓ %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation, les terrains et les parcs et espaces verts ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique de parties non apparentées sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Ministère de la sécurité publique (2019 - Ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur)			
Subventions relatives au financement des immobilisations et d'autres charges	7 539 200	\$	10 458 100 \$
Fonctionnement	12 727 600		10 255 400
Ministère de la Culture et des Communications			
Subventions relatives au financement des immobilisations	102 754		104 851
	<u>20 369 554</u>	<u>\$</u>	<u>20 818 351</u> \$

4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Ville de Québec	8 781 343	\$	2 896 434 \$
CHU de Québec	1 014 286		-
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	20 000		15 000
Ministère de la Culture et des Communications	5 776		12 425
Autres	64 027		100 000
	9 885 432		3 023 859
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	50 000		50 000
	<u>9 935 432</u>	<u>\$</u>	<u>3 073 859</u> \$

5. AUTRES CHARGES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Programme de recherche du site Cartier-Roberval *	450 000	\$	- \$
Autres	60 000		-
	<u>510 000</u>	<u>\$</u>	<u>-</u> \$

* La Commission a signé une entente cadre avec l'Université Laval visant la création d'une unité mixte de recherche afin de réaliser la programmation et la recherche scientifique du site Cartier-Roberval ainsi que l'établissement d'un pôle d'expertise d'avant-garde à l'échelle mondiale dans le domaine de l'étude et la mise en valeur de patrimoines de capitaux.

6. FRAIS FINANCIERS

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Intérêts sur la dette	1 711 410	\$	1 764 369 \$
Autres	15 451		13 311
	<u>1 726 861</u>	<u>\$</u>	<u>1 777 680</u> \$

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

7. EXCÉDENT CUMULÉ

	Opérations courantes	Investis en immobilisations corporelles	Réserve ⁽¹⁾	Fonds pour la mise en valeur de la capitale ⁽²⁾	2020	2019
SOLDE AU DÉBUT	- \$	42 660 926 \$	3 179 080 \$	5 800 013 \$	51 640 019 \$	42 972 159 \$
VARIATION DE L'EXERCICE						
Excédent (Déficit) annuel	11 848 361	4 084 995	(2 209 314)	(376 299)	13 347 743	8 667 860
Investissements en immobilisations corporelles	(8 243 671)	8 243 671	-	-	-	-
	3 604 690	54 989 592	969 766	5 423 714	64 987 762	51 640 019
Virement de l'excédent ⁽²⁾	(3 604 690)	-	-	3 604 690	-	-
SOLDE À LA FIN	- \$	54 989 592 \$	969 766 \$	9 028 404 \$	64 987 762 \$	51 640 019 \$

¹ La réserve est constituée d'un montant de 969 766 \$ qui servira pour le remboursement du service de la dette (2019 : 3 179 080 \$).

² En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive, les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

8. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2020	2019
Ministère des Transports*	2 163 090 \$	2 206 722 \$
Ville de Québec	892 984	654 784
Taxe de vente du Québec*	197 636	158 461
Taxe sur les produits et services	132 528	79 858
Intérêts	23 233	39 686
Autres	234 334	295 730
	<u>3 643 805 \$</u>	<u>3 435 241 \$</u>

* Au 31 mars 2020, un montant de 2 549 462 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2019 : 2 365 183 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

9. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2020	2019
Ville de Québec	- \$	896 431 \$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*	20 000	-
Autres	9 670	29 670
	<u>29 670 \$</u>	<u>926 101 \$</u>

* Au 31 mars 2020, un montant total de 20 000 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2019 : - \$).

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

10. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Fournisseurs*	8 163 638	\$	2 534 514	\$
Taxe de vente du Québec*	3 643		272 828	
Taxe sur les produits et services	1 727		136 692	
Traitements	283 922		267 442	
Avantages sociaux	162 827		184 240	
Congés de maladie à payer	41 208		38 159	
Vacances à payer	230 675		262 133	
Intérêts à payer sur les dettes*	383 814		449 430	
	<u>9 271 454</u>	\$	<u>4 145 438</u>	\$

* Au 31 mars 2020, un montant total de 5 148 009 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2019 : 1 602 712 \$).

11. REVENUS REPORTÉS

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Locations	42 498	\$	37 628	\$
Activités éducatives	7 681		13 442	
	<u>50 179</u>	\$	<u>51 070</u>	\$

12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Solde au début	210 249	\$	333 450	\$
Contributions reçues au cours de l'exercice	4 369 731		-	
	4 579 980		333 450	
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(86 373)		(123 201)	
Solde à la fin*	<u>4 493 607</u>	\$	<u>210 249</u>	\$

* Le solde de fin inclut une contribution au montant de 4 135 193 \$ provenant du gouvernement fédéral liée à l'acquisition de la place des Canotiers.

Au 31 mars 2020, un montant total de 80 911 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2019 : 86 687 \$).

13. ACOMPTE DE LA VILLE DE QUÉBEC

La Ville de Québec a versé un acompte pour des travaux municipaux dans le cadre du projet de la promenade Samuel-De Champlain phase 3 pour laquelle la Commission est maître d'œuvre. La variation survenue dans le solde de l'acompte au cours de l'exercice est la suivante:

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Solde au début	1 514 125	\$	1 967 149	\$
Travaux réalisés au cours de l'exercice	(554 705)		(453 024)	
Solde à la fin	<u>959 420</u>	\$	<u>1 514 125</u>	\$

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

14. DETTES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Emprunts du Fonds de financement du gouvernement du Québec			
Emprunts auprès du Fonds de financement, portant intérêt à des taux effectifs variant de 1,63 % à 5,17 % (1,24 % à 5,17 % en 2019), remboursables par versements semestriels en capital de 13 339 \$ à 747 050 \$ (13 274 \$ à 747 050 \$ en 2019) et par des versements finaux variant de 495 416 \$ à 2 221 439 \$ (278 749 \$ à 2 221 439 \$ en 2019) et venant à échéance entre le 1 ^{er} décembre 2020 et le 31 mars 2039 (1 ^{er} décembre 2019 et le 1 ^{er} décembre 2027 en 2019).	62 404 302	\$	38 969 033
			\$
Billet à court terme, 1,23 %, en attente de financement à long terme (2019 : 2,028 %)	9 791 517		10 946 137
	<u>72 195 819</u>	<u>\$</u>	<u>49 915 170</u>
			<u>\$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	18 455 740	\$
2022	7 589 331	\$
2023	6 774 271	\$
2024	6 367 949	\$
2025	6 367 949	\$
2026 et plus	26 930 519	\$

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
Solde au début	462 500	\$	512 500
			\$
Virement des apports reportés	(50 000)		(50 000)
	<u>412 500</u>	<u>\$</u>	<u>462 500</u>
			<u>\$</u>

16. DÉPÔT EN FIDÉICOMMIS

Le 24 septembre 2019, la Commission a déposé en fidéicommis un montant de 20 000 \$ au nom du vendeur, pour l'acquisition d'un terrain afin de réaliser le projet de la promenade Samuel-De Champlain phase 3. La Commission deviendra propriétaire dudit terrain une fois que la voie ferrée sera démantelée et que le morcellement du lot de l'immeuble sera complété au Cadastre du Québec.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, les taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Commission a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de la Commission, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 328 967 \$ (2019 : 366 204 \$). Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

													2020	2019
	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locatives	Expositions	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	TOTAL	TOTAL
COÛT														
Solde au début	18 498 310 \$	6 \$	19 211 735 \$	607 898 \$	1 871 711 \$	1 254 280 \$	171 439 \$	548 927 \$	171 640 \$	21 430 928 \$	65 587 101 \$	16 868 120 \$	146 222 095 \$	140 628 925 \$
Acquisition	210 872	-	25 871 078	91 950	20 873	422 773	-	-	20 195	11 123 352	-	14 121 777	51 882 870	7 335 970
Transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	736 050	-	(736 050)	-	-
Disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 651 389)
Radiation	-	-	-	(63 472)	-	-	-	-	-	-	-	-	(63 472)	(91 411)
Solde à la fin	18 709 182 \$	6 \$	45 082 813 \$	636 376 \$	1 892 584 \$	1 677 053 \$	171 439 \$	548 927 \$	191 835 \$	33 290 330 \$	65 587 101 \$	30 253 847 \$	198 041 493 \$	146 222 095 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ														
Solde d'ouverture	-	-	8 317 501 \$	401 606 \$	1 336 460 \$	1 008 488 \$	118 090 \$	264 463 \$	151 617 \$	10 873 816 \$	34 917 465 \$	-	57 389 506 \$	52 160 933 \$
Amortissement de l'exercice	-	-	1 178 473	85 883	90 557	49 634	21 476	109 785	8 520	871 070	3 278 044	-	5 693 442	5 319 984
Radiations	-	-	-	(63 472)	-	-	-	-	-	-	-	-	(63 472)	(91 411)
Solde à la fin	-	-	9 495 974 \$	424 017 \$	1 427 017 \$	1 058 122 \$	139 566 \$	374 248 \$	160 137 \$	11 744 886 \$	38 195 509 \$	-	63 019 476 \$	57 389 506 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS														
Valeur comptable nette 2019	18 498 310 \$	6 \$	10 894 234 \$	206 292 \$	535 251 \$	245 792 \$	53 349 \$	284 464 \$	20 023 \$	10 557 112 \$	30 669 636 \$	16 868 120 \$	-	88 832 589 \$
Valeur comptable nette 2020	18 709 182 \$	6 \$	35 586 839 \$	212 359 \$	465 567 \$	618 931 \$	31 873 \$	174 679 \$	31 698 \$	21 545 444 \$	27 391 592 \$	30 253 847 \$	135 022 017 \$	

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulonge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine, du domaine Cataraqui et du parc des Moulins et les boisés attenants. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projet d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 143 130 \$ (2019 : 162 335 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2020, des aménagements en cours de réalisation au montant de 736 050 \$ ont été complétés et transférés dans l'aménagement dans les parcs (2019 : 2 091 424 \$ ont été complétés et transférés dans les bâtiments et aménagement dans les parcs).

Au cours de l'exercice, la Commission a acquis, d'une entité sous contrôle commun, les immobilisations relatives à la place des Canotiers pour une considération de 37 607 892 \$. Cette considération inclut des contributions de partenaires au montant de 11 772 784 \$ qui ont été encaissées, avant le transfert de propriété, directement par l'entité sous contrôle commun. De plus, un solde de 25 572 699 \$ a été financé par un emprunt au Fonds de financement qui a été versé directement auprès de l'entité sous contrôle commun. Par conséquent, ces montants d'acquisition n'ont pas eu d'incidence sur le flux de trésorerie.

Terrain	210 872 \$
Bâtiment	25 858 935
Mobilier urbain	422 773
Aménagement dans les parcs	11 115 312
	<hr/>
	37 607 892 \$

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Commission est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente et directrice générale de la Commission.

À l'exception de l'acquisition de la place des Canotiers décrit à la note 18, la Commission n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la Commission et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

20. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie, aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et aux contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minime puisque les sommes sont déposées auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2020, 98,6 % des créances provenaient d'entités gouvernementale et municipale et d'une institution financière reconnue (2019 : 90,7 % provenaient d'une entité gouvernementale et d'une institution financière reconnue) et 100 % des contributions à recevoir provenaient d'entités gouvernementale et municipale (2019 : 97,8 % provenaient d'entités municipales). Les tableaux suivants présentent les créances et intérêts à recevoir (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que des contributions à recevoir de manière chronologique :

CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Moins de 30 jours	3 170 919	\$	3 130 186	\$
De 30 jours à 60 jours	112 245		46 406	
De 61 jours à 90 jours	1 770		2 182	
Plus de 90 jours ¹	28 707		18 148	
	<u>3 313 641</u>	<u>\$</u>	<u>3 196 922</u>	<u>\$</u>

CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
Moins de 30 jours	20 000	\$	22 991	\$
Plus de 90 jours ²	9 670		903 110	
	<u>29 670</u>	<u>\$</u>	<u>926 101</u>	<u>\$</u>

¹ Les créances datant de plus de 90 jours proviennent à 55,9 % des revenus de location (2019 : 74,5 % provenaient des revenus de location).

² Les contributions à recevoir datant de plus de 90 jours proviennent à 100 % d'une entité municipale (2019 : 97,8 % proviennent d'entités municipales). Ces contributions à recevoir sont reliées à des projets et sont consignées dans des ententes.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

20. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Les immobilisations corporelles touchant les grands projets, sont financés à l'aide de la dette portant un taux fixe. Le gouvernement du Québec verse annuellement à la Commission des subventions relatives au financement des immobilisations et d'autres charges. Ces subventions correspondent au remboursement du capital et des intérêts de la totalité de cette dette, qu'il a préalablement autorisé par décret. S'il advenait que la Commission ne soit pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunts institué par celle-ci, la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale élaborerait et mettrait en œuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. La Commission considère que le risque de liquidité est faible. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit:

PASSIFS FINANCIERS	2020					
	Total \$	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	De 1 à 2 ans \$	De 2 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux et des taxes à la consommation	9 103 257	8 960 447	142 810	-	-	-
Dettes	82 796 124	14 359 247	5 703 697	9 268 066	23 006 214	30 458 900
	91 899 381	23 319 694	5 846 507	9 268 066	23 006 214	30 458 900

PASSIFS FINANCIERS	2019					
	Total \$	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	De 1 à 2 ans \$	De 2 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux et des taxes à la consommation	3 551 678	3 490 158	61 520	-	-	-
Dettes	55 417 489	14 459 930	4 528 786	8 048 075	17 428 455	10 952 243
	58 969 167	17 950 088	4 590 306	8 048 075	17 428 455	10 952 243

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La dette est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la rembourser selon l'échéancier.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

21. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

DROITS CONTRACTUELS

La Commission a conclu différentes ententes en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses partenaires. Les droits contractuels sont consignés dans des ententes conclues dans le cadre de certains projets. Ils totalisent 381 000 \$ (2019 : 1 486 560 \$). De ce montant 30 000 \$ sont des droits avec des parties apparentées. Les droits exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	24 000	\$
2022	24 000	\$
2023	9 000	\$
2024	9 000	\$
2025	9 000	\$
2026 et plus	306 000	\$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2020, la Commission a des obligations qui totalisent 32 853 883 \$ (2019 : 26 011 205 \$). De ce montant, 17 206 322 \$ sont des obligations avec des parties apparentées.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	21 587 767	\$
2022	3 380 419	\$
2023	2 799 630	\$
2024	1 967 736	\$
2025	1 517 708	\$
2026 et plus	1 600 623	\$

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2020.

RAPPORT ANNUEL

de la Commission de la
capitale nationale du Québec

**2019
2020**



Québec 